

Conseils de la vie sociale en résidence autonomie : « Suggérer des améliorations possibles »

Entretien avec
Monique Saint-Jean,
78 ans, résidente,
maison d'accueil rural
pour personnes âgées (Marpa)
de Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne).

La Santé en action : Pour quelles raisons êtes-vous devenue membre du conseil de la vie sociale de la résidence autonomie ?

Monique Saint-Jean : Je m'y suis impliquée dès mon arrivée dans la résidence avec mon mari, en 2011. Le conseil se réunit trois fois par an, et ma fille est également présente,

comme représentante des familles. Cela m'intéressait d'être tenue au courant du fonctionnement de la résidence et des projets à venir, qui concernent notre vie quotidienne. C'est aussi un lieu où nous pouvons prendre la parole pour signaler des choses qui ne vont pas bien et suggérer des améliorations possibles.

S. A. : Quelles avancées concrètes avez-vous pu obtenir en vous exprimant au sein du conseil ?

M. S.-J. : Nous avons fait remonter un problème concernant les repas qui sont cuisinés sur place par les employés de la résidence. Les trois quarts du temps, nos

assiettes arrivaient pratiquement froides dans la salle à manger, où nous sommes vingt-six personnes à être servies. Nous avons demandé s'il était possible de mieux s'organiser pour que nous puissions manger chaud. La cuisine a donc été équipée avec des plats spéciaux maintenant la chaleur des aliments, et par exemple lorsqu'il y a des steaks hachés au menu, ces derniers sont servis au fur et à mesure de leur cuisson. C'est vraiment un progrès appréciable pour nous. Par ailleurs, lors des travaux de réfection de la salle à manger, nous avons donné notre avis sur les couleurs dans lesquelles elle serait repeinte, du gris très clair avec un pan de mur rouge, qui changent du blanc cassé. Cela sera aussi le cas pour la prochaine rénovation des couloirs. Nous avons également insisté pour que le jardin, qui était à l'abandon faute de personnel, soit de nouveau entretenu.

S. A. : Vos demandes sont-elles toujours entendues ?

M. S.-J. : Il n'est pas toujours évident de réclamer ; cela n'est pas forcément suivi d'effet dans l'immédiat. Par exemple, nous trouvions que le programme des animations n'était pas très fourni. Mais il a fallu du temps pour que l'octroi d'une subvention permette d'affecter une personne à l'animation d'un atelier de décoration, qui a lieu les mardis et vendredis pendant une heure trente, où nous réalisons de très belles choses ; c'est vraiment un plaisir. Je pense évoquer dans un prochain conseil la question de l'accès à Internet, même si nous ne sommes que deux ou trois résidents à posséder un ordinateur. Ma fille m'y encourage, car je pourrais m'en servir pour autre chose que la rédaction de mon courrier et ainsi recevoir par mail des photos de mes petits-enfants. Et cela pourrait être utile à d'autres, plus tard. Être associés au fonctionnement de la résidence est utile, car nous obtenons globalement satisfaction et nous sommes informés sur des points précis qu'autrement nous ne connaîtrions pas. Nous n'avons donc pas le sentiment d'être exclus ; notre point de vue est reconnu. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruef,
journaliste.

